



Listen to this article

Le Père prédestina, préétablit que son Fils unique qui était bien au-dessus des anges et des hommes, serait le Rédempteur. Pour cela il fallut que Jésus se dévêtît de la gloire qu'il avait alors auprès du Père et qu'il revêtît la nature humaine terrestre. Dieu prédétermina que cela s'accomplirait au temps par lui marqué ; nous savons que ce temps fut de plus de 4 000 ans, après que le péché fut commis.

Il y a plus ; le Père prédestina que son Fils ne perdrait rien, mais gagnerait à une telle obéissance au plan divin ; que la récompense serait une exaltation à un rang plus élevé que celui qu'il occupait déjà au-dessus de toute autre créature : le plus proche du Père.

Il prédestina qu'au moment de sa consécration, quand il aurait 30 ans, il serait engendré par le Saint-Esprit à une nouvelle nature ; dans cet état il vaqua à son ministère terrestre pendant trois ans et demi * mort selon la chair, mais vivant selon l'esprit * il prévint que le Calvaire serait la fin de son ministère. Dieu prédestina aussi que trois jours après, Jésus ressusciterait comme nouvelle créature, être spirituel de nature divine, souverainement élevé au-dessus des anges, des principautés et des puissances et de tout nom qui puisse être nommé, pour ne plus mourir, mais au contraire dans un temps futur et fixé, posséder la royauté de la terre et bénir Adam (et toute sa race) qu'il a racheté par sa vie, par son précieux sang.

La prédestination inclut le Règne glorieux de l'âge millénaire dans lequel le Messie sera Roi sur toute la terre et exercera son autorité en empêchant Satan et le mal d'agir et en amenant l'humanité à la connaissance de la vérité en vue de la vie éternelle pour tout homme qui voudra y parvenir.

LA PREDESTINATION DE L'EGLISE

D'un bout à l'autre des Ecritures, l'Église, les membres du petit troupeau sont mentionnés comme "les élus" de Dieu ; ceux-là mêmes qui disputent sur la doctrine de l'élection, ne peuvent contredire ce fait. Comme nous venons de le montrer leurs objections contre cette doctrine, leur désir de la nier, provient de la croyance en ce que la minorité des hommes est élue pour le ciel, tandis que la majorité est prédestinée aux tourments éternels ; mais les Ecritures, nous le répétons, n'annoncent rien de semblable. Elles enseignent que le monde entier fut racheté par le sang versé de Jésus et qu'il doit recevoir une bénédiction au temps arrêté d'avance des mains de ce Rédempteur ; que ce temps sera la période de l'âge du Millenium, le temps du Règne du Messie ; mais qu'avant cela, pendant l'âge de l'Évangile, le Seigneur a élu ou choisi d'entre les rachetés du monde un "petit troupeau", une sacrificature royale qui sera associée au Rédempteur dans son œuvre de bénédiction de toutes les familles de la terre.

Cette idée que l'élection de l'Église n'entraîne pas essentiellement la réprobation du monde, mais au contraire la bénédiction du monde par l'Église élue, est sans objection à tous points de vue. Une telle élection est avantageuse et désirable dans toute l'acception du mot. C'est une élection semblable à celle que le monde applique à ses formes de gouvernement. Les législateurs et les gouverneurs du peuple sont choisis ou élus d'entre tous dans le but de servir et de bénir la totalité. Les élus sont peu nombreux, les non élus sont nombreux, cependant la nécessité de l'élection et les avantages qui en résultent sont pleinement appréciés. Mais il ne vient à personne l'idée de supposer que ceux qui ne sont pas élus comme représentants du peuple soient de ce fait condamnés aux galères à perpétuité ou même à la peine de mort.

D'où vient donc l'interprétation ridiculement absurde que l'on attribue faussement à l'Écriture sur l'élection * cette supposition que tous, à l'exception des élus devront souffrir les tortures éternelles parce qu'ils ne furent pas des élus ?

PREVU EST PREDESTINE

Nous pourrions citer de nombreux passages des Ecritures, en dehors de notre texte pour prouver que l'Église fut préconnue et prédestinée de Dieu comme une classe destinée à occuper une certaine position glorieuse en rapport avec le plan divin pour le salut du monde. Par exemple St Paul (Eph. 1 : 5) parle du Seigneur comme nous ayant prédestinés à

être adoptés comme fils ; il ajoute (v. 11) que nous sommes “prédestinés” selon le dessein de Dieu. Pierre aussi parle de l’Eglise élue selon la prescience de Dieu. - 1 Pierre 1 :27.

Une erreur qui semble obscurcir l’esprit de beaucoup de personnes c’est la supposition que cette prédestination de l’Eternel concernant les élus était une prédestination individuelle de chacun que le Seigneur nous avait préconnus, vous et moi ; qu’il détermina avant la fondation du monde que nous ferions partie de l’Eglise élue. Rien de pareil ne se trouve dans les Ecritures sacrées. Nous y trouvons une déclaration que l’Eglise en bloc, comme épouse ou associée du Seigneur Jésus, fut préconnue et prédestinée du Père ; et en harmonie avec cette prédestination Dieu a appelé hors du monde des individualités particulières, zélées pour les bonnes œuvres et pleines de foi en ses promesses, à condition que celles-ci affermissent leur vocation et leur élection et puissent par obéissance et accomplissement de leur vœu de consécration entrer dans le cadre des vrais élus, qui forment l’Eglise glorifiée du Christ. Ce sont ceux-là que le Père voulut et prédestina.

Il ne nous appartient pas de dire que Dieu aurait pu savoir par avance, s’il l’avait voulu, comment chacun de ceux qui entendent l’appel et y répondent se conduiront dans la suite de leur course, en s’efforçant de gagner le grand prix de cohéritiers avec son Fils, mais il nous appartient de savoir que Dieu n’a indiqué nulle part une telle élection individuelle et une telle prédestination. Et il nous convient de remarquer que tout ce qui y a trait appartient à l’Eglise dans son ensemble et non à ses membres individuellement avant que chacun ait pour lui-même affermi son appel et son élection selon la grâce de Dieu, par l’obéissance aux termes de son alliance.

Ainsi le sujet est magnifiquement clair à la lumière de notre texte, après que notre esprit ait été libéré des absurdités qui l’ont si longtemps faussé. L’apôtre commente ce qui concerne l’Eglise élue. Il nous assure que Dieu est pour nous et non contre nous ; que si les difficultés et les épreuves rencontrées sur notre chemin peuvent paraître contraires à nos intérêts, néanmoins nous avons l’assurance de la Parole de Dieu, que si nous sommes vraiment siens, il gouvernera toutes nos affaires pour que toutes choses concourent à notre bien, parce que nous l’aimons et avons été appelés selon son dessein, en harmonie avec sa prédestination.

Il prédestina qu’il y aurait une Eglise et il a eu soin que le message, l’invitation ou l’appel à être membres de cette Eglise nous fut adressé. Le fait que nous avons entendu et apprécié cet appel est une certitude que Dieu est pour nous et désire que nous l’affermissions en

prenant place dans cette glorieuse élite prédestinée.

Voilà les “appelés” selon sa prescience, qu’il voudrait encourager, auxquels l’apôtre explique la méthode de leur prédestination, disant : “Ceux qu’il a connus d’avance, il les a aussi prédestinés à être semblables à l’image de son Fils, afin que son Fils soit le premier-né d’entre plusieurs frères”. L’Eternel prédestina donc avant la création de l’homme que pour accomplir l’œuvre de la Rédemption, il choisirait parmi les hommes la classe de l’Epouse, et il préétablit aussi que chacun de ceux de cette élite serait “une image de son Fils”, aurait la ressemblance du caractère de Jésus.

Fut-ce là une prédestination certaine ? Oui, véritablement ! Cette prédestination permet-elle à n’importe qui d’entrer dans la classe de l’Epouse, s’il possède un caractère différent de celui de son Seigneur et Rédempteur ? Non, point du tout ! Elle fixe et limite absolument la classe et tous comprendront que les limites sont tout ce qu’il y a de juste et de raisonnable. Le Tout-Puissant a une grande faveur à accorder et il la propose à un certain nombre limité disant que quiconque veut faire partie de cette élite doit ressembler au Seigneur Jésus. Nos cœurs disent amen à une telle glorieuse prédestination. Voilà le sujet en entier. Il n’est fait mention d’aucune autre prédestination.

Les Ecritures nous montrent diverses classes de gens sauvés, en des degrés d’existence plus ou moins élevés ; mais la classe élue occupe le plus haut degré : les membres sont faits “participants de la nature divine”.

LA METHODE DIVINE DE L'ELECTION

Comment Dieu s’y prend-il pour faire cette élection ou cette sélection, qu’il prédestina ?

L’apôtre explique minutieusement Sa manière de procéder. Il nous dit que les prédestinés furent tous appelés et qu’avant leur appel ils furent justifiés, qu’avant leur justification ils furent honorés, bénis du privilège d’entendre le message de Dieu, la Bonne Nouvelle de grande joie, tandis que la majorité du monde n’est pas ainsi honorée actuellement, elle est dans l’ignorance, dans l’aveuglement et sourde à la Parole de Dieu.

Disons aussi que les traducteurs bibliques ont également aidé à rendre le sujet plus obscur ; car le mot grec “doxazo” (Rom. 8 : 30) signifie plutôt honorés que glorifiés.

Dieu a prédestiné un petit troupeau d'élus qui composeront la sacrificature royale sous le Grand Prêtre, Jésus, lequel, uni avec eux, doit bénir toute l'humanité. Pour trouver ces élus, les choisir d'entre les hommes, il en honore et bénit quelques-uns par la lumière de la connaissance de sa grâce * la connaissance de l'œuvre rédemptrice accomplie par notre Seigneur ; la connaissance du fait qu'en allant au Père par lui, ils peuvent obtenir le pardon de leurs péchés et la réconciliation.

Tous ceux qui font ce pas deviennent ceux qui sont reconnus dans les Ecritures comme justifiés, c'est-à-dire pardonnées. Ils ne sont plus comptés comme morts par les offenses et par les péchés (Eph. 2:1), mais comme rétablis dans la faveur divine. Alors le Seigneur envoie l'appel à ces justifiés, l'invitation à former l'épouse de Christ, à marcher sur les traces du Chef, pour achever ce qui reste des souffrances du Christ et pour être morts avec lui dans le présent, afin de vivre avec lui dans l'avenir.

Tous les justifiés n'ont pas répondu à l'appel de l'âge de l'Évangile. La plupart d'entre eux se sont contentés d'une réconciliation partielle et ont ignoré l'exhortation de St. Paul : "Je vous exhorte, frères, (par la grâce de Dieu qui vous a justifiés de vos péchés) de présenter vos corps en sacrifice vivant, etc" (Rom. 12 : 1). Mais ceux qui acceptent l'appel sont reconnus comme coureurs en vue du prix de cohéritité dans le Royaume ; et l'apôtre les exhorte à courir de manière à l'obtenir, à combattre le bon combat de la foi et à saisir les bénédictions promises. Ceux-ci sont reconnus comme les appelés, les coureurs, depuis le moment où ils ont accepté l'invitation divine ou l'appel et partent dans le champ de course pour gagner le prix. Les uns courent fidèlement, avec zèle, les autres, mollement ; les fidèles, les zélés, ceux qui se sacrifient, prouvent qu'ils cherchent à acquérir la ressemblance du caractère de leur Rédempteur.

LES VIERGES, SES COMPAGNES

Celles-ci sont la classe que Dieu prédestina à participer au Règne glorieux d'Emmanuel. Ce sont les tramards parmi ces appelés, les moins zélés ; ils n'arrivent pas à la ressemblance du grand Vainqueur et Rédempteur et c'est pourquoi ils ne feront pas partie du petit troupeau, son épouse. Cependant comme ils ont embrassé la cause de la justice, ils ne seront pas condamnés avec le monde ; mais ils seront éprouvés, et si au plus fort des épreuves et des difficultés ils ne renient pas le Seigneur, ils pourront faire partie de la grande multitude qui

vient de la grande tribulation. Ils ne seront pas sur, mais devant le trône ; ils ne constitueront pas les pierres vivantes du temple, mais serviront Dieu dans son temple ; ils ne formeront pas l'Épouse, la femme de l'Agneau, mais les serviteurs, les vierges, ses compagnes qui la suivent, qui auront une part des bénédictions, mais pas la suprême bénédiction des élus. Voilà donc deux classes parmi les appelés * le petit troupeau et une grande foule * toutes deux particulièrement mentionnées par Jésus et différenciées l'une de l'autre. * Ps. 45 :15 ; Apoc. 7 :13-15.

Ainsi nous voyons qu'il y aura finalement deux classes acceptées parmi ceux qui ont été appelés ; mais que le "petit troupeau", les élus, les prédestinés seulement constitueront les vainqueurs. Cependant ces deux classes, favorisées, développées, ciselées et polies durant l'âge de l'Évangile, serviront l'une sur un plan supérieur, et l'autre sur un plan inférieur. Ainsi s'accomplira le dessein divin, en rapport avec le règne du Millenium qui va bientôt être établi pour la bénédiction de toutes les familles de la terre.

St. Paul nous fait entrevoir l'Église glorifiée de l'avenir, "changée", possédant la gloire, l'honneur et l'immortalité comme Épouse de Christ. Il nous assure que la classe prédestinée à la gloire, à l'honneur et à l'immortalité doit d'abord y être appelée ou invitée. Il dit : "Nul ne s'attribue cet honneur s'il n'est appelé de Dieu" (Héb. 5 : 3, 4). Plus loin il nous dit que tout homme appelé à cette position glorieuse doit d'abord être justifié. Pourquoi ? Parce qu'aucun pécheur n'est digne d'être invité à faire partie de l'Épouse de Christ. Il faut que nous soyons justifiés de nos péchés, réconciliés et en harmonie avec Dieu avant que nous puissions être éligibles à une invitation comme cohéritiers de Christ. Bien plus, chaque homme ainsi pardonné, justifié, doit premièrement avoir entendu parler de la miséricorde de Dieu et y avoir cru. Entendre cela dans les conditions actuelles au milieu des séductions de l'erreur et du péché, est en vérité un honneur tout spécial de Dieu : un honneur qui ne parvient pas à un bien grand nombre, car il y en a beaucoup qui ont des oreilles pour ne pas entendre et des yeux pour ne pas voir, qui ne comprennent pas même lorsque l'Évangile leur est prêché dans leur propre langue. Il faut être attiré dans la miséricorde du Père, être honoré et béni de Dieu pour faire même le premier pas dans la foi qui conduit à la glorieuse position que doit occuper l'Église élue et prédestinée !

T.G. 1-1908

=